

Bonjour

Veillez trouver ci-dessous les réponses de Monsieur GIRAUD au dossier d'engagement de France Solidaire :

« 1. Garantir le juste paiement des impôts par les entreprises et les individus via un reporting public pays par pays et un registre public de bénéficiaires effectifs des sociétés et des trusts aux niveaux français, européen et international, par une révision des conventions fiscales injustes, par l'engagement pour une plus forte harmonisation fiscale en Europe. Enfin, renforcer les poursuites pénales ainsi que les sanctions pour lutter contre fraude et l'évasion fiscales.

**Je m'engage.** La majorité présidentielle défendra l'harmonisation sociale et fiscale au niveau européen. Nous exigerons notamment que soit mis en place un socle de droits sociaux européens, en définissant des standards minimums en matière de droits à la formation, de couverture santé, d'assurance chômage ou de salaire minimum (à des niveaux tenant compte de l'inégal développement des Etats membres). Nous défendrons le renforcement des instruments anti-dumping, qui doivent être plus dissuasifs et plus réactifs.

2. En France, rendre les impôts plus progressifs et « justes » socialement, et réduire les mesures - comme la prolifération des crédits d'impôt en dehors de l'intérêt général - qui participent de la concurrence fiscale par le bas, et faire de la promotion des mesures fiscales similaires aux niveaux européen et international.

**Je m'engage.** Nous mettrons en place une fiscalité globalement plus juste. Tout d'abord, nous exonérerons 80% des ménages de la taxe d'habitation, un impôt injuste. L'autonomie fiscale et les ressources des collectivités seront entièrement préservées : l'État paiera la taxe d'habitation à la place des ménages. Nous abaisserons aussi les cotisations payées par les salariés, les indépendants, les fonctionnaires afin d'augmenter le pouvoir d'achat. Nous permettrons également à tous les couples qui le souhaitent de faire le choix d'une imposition individualisée sur le revenu.

3. Afin de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, publier dès l'automne 2017 un calendrier précis pour atteindre l'objectif d'allouer 0,7% du Revenu National Brut à l'aide publique au développement durable dès 2022 et s'engager à augmenter de 10% par an les crédits budgétaires de l'aide publique au développement.

**Je m'engage,** comme je l'ai fait durant la précédente législature, à alimenter le fonds au moyen de la taxe sur les transactions financières.

4. Stopper tout risque de nouvelle crise financière et réguler drastiquement la finance, en la remettant au service de l'économie réelle, y compris en œuvrant activement à la mise en place d'une taxe sur toutes les transactions financières affectée à moins de 50% à l'adaptation du changement climatique et au financement des Objectifs de développement Durable (ODD), dont la santé mondiale.

**Je ne m'engage pas.** Nous prévoyons tout de même un plan ambitieux en matière d'écologie avec 15 milliards d'euros d'investissements consacrés à la transition énergétique et écologique à proprement parler ainsi que d'autres investissements dans l'agriculture ou les transports ayant un impact positif sur l'environnement.

5. Garantir que les interventions de l'Agence Française de Développement (AFD) auront comme objectif premier de contribuer à la réduction de la pauvreté et des inégalités, y compris en favorisant une participation active des populations concernées, et prévenir tout retour à l'aide liée dans la politique de coopération de la France.

**Je m'engage.**

6. D'ici 2020, sortir de la production et de la consommation de charbon en France, et se positionner en faveur de la fermeture des projets charbons existants des entreprises dont l'État est actionnaire. Sortir des énergies fossiles d'ici à 2050, et réorienter la finance vers la transition énergétique et la sortie des énergies fossiles.

**Je m'engage.** La sortie des énergies fossiles sera l'objectif principal de la majorité présidentielle en matière de transition écologique. Nous fermerons les centrales à charbon restantes en 5 ans tout en assurant la reconversion des sites en concertation avec les exploitants. En cohérence avec l'accord de Paris, nous interdirons l'exploration des gaz de schiste et ne délivrerons aucun nouveau permis d'exploration d'hydrocarbures. Nous ferons évoluer les comportements en augmentant le prix du carbone. Nous intégrerons le coût écologique dans le prix du carbone, en faisant monter en puissance la taxe carbone pour atteindre 100 €/tCO<sub>2</sub> en 2030. L'État devra encourager l'investissement privé pour mobiliser 30 milliards d'euros d'investissements.

7. Supprimer tout soutien public à la production ou consommation d'agrocarburants industriels, fixer un plafond d'incorporation français et européen ne créant pas d'importations et encadrer strictement le développement des agrocarburants avancés.

**Je ne m'engage pas.** S'il est désormais établi que les agrocarburants ont un impact plutôt négatif sur la production alimentaire, la déforestation et, à terme, le climat, on ne doit pas oublier que d'autres enjeux entrent en ligne de compte, en particulier industriels. Les filières françaises ont consenti de très gros investissements dans ce secteur. Ainsi, il faut s'orienter progressivement vers les agrocarburants de seconde génération, plutôt que de vouloir freiner brutalement leur production.

8. Atteindre l'équilibre entre le financement de l'adaptation au changement climatique et de son atténuation d'ici 2022 en publiant une feuille de route dès l'automne 2017 et s'engager à atteindre 1 milliard d'euros de dons pour les financements climat pour les pays en développement.

**Je ne m'engage pas.**

9. S'assurer que les politiques publiques et les différentes initiatives de lutte contre les dérèglements climatiques ne portent pas atteinte à la sécurité alimentaire, ni n'alimentent les dynamiques d'accaparements de terres.

**Je m'engage.**

10. Soutenir politiquement et financièrement, de manière spécifique et prioritaire, l'agroécologie paysanne qui permet un partage juste et durable des ressources et des revenus ainsi qu'un accès digne à l'alimentation, dans le cadre de la législation nationale, au sein de l'Union Européenne, au niveau international l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Comité de la Sécurité Alimentaire mondiale, Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et dans

les soutiens de la France pour des initiatives et projets de développement à l'étranger.

**Je ne m'engage pas.** Nous construirons l'agriculture du futur, innovante et diversifiée. Nous adapterons la formation agricole et faciliterons la formation professionnelle tout au long de la vie pour permettre aux agriculteurs de profiter des nouvelles connaissances. Nous encouragerons les projets de méthanisation en maintenant des aides, en engageant une simplification administrative et en accélérant le raccordement au réseau électrique des unités. Nous soutiendrons l'innovation et la recherche à travers plusieurs actions : fin des zones sans réseau téléphonique, développement du numérique et de l'agriculture de précision, mise en place d'un portail des données agricoles pour stimuler une innovation décentralisée, ouverte, collaborative au service des agriculteurs. Nous encouragerons la diversification des sources de revenus en soutenant par exemple l'agro-tourisme.

11. Avoir une exigence de solidarité à l'égard des migrants, en assurant des voies de migrations légales y compris humanitaires, et en offrant au migrants arrivant sur le territoire français un accueil digne et respectueux des droits humains. Les demandeurs d'asile doivent pouvoir trouver refuge et protection là où ils le souhaitent. Il faut également suspendre le renvoi des demandeurs d'asile au pays de première entrée dans l'Union européenne prévu par les accords de Dublin. Globalement, la France doit jouer un rôle moteur et fédérateur pour la réforme du régime d'asile européen commun, en veillant à ne pas affaiblir les normes de protection des demandeurs d'asile.

**Je m'engage.** La France doit être à la hauteur de sa tradition historique d'accueil, tout en se montrant, dans des conditions toujours dignes, inflexible avec les personnes qui ne remplissent pas les conditions de séjour sur notre territoire. Il faut en effet réviser le règlement Dublin III pour l'assouplir.

12. Réviser les politiques migratoires française et européenne, et mettre fin à l'externalisation de celles-ci (notamment de la politique d'asile) vers les pays d'origine et de transit, a fortiori lorsque ce sont des États peu respectueux des droits humains. Suspendre l'accord entre l'Union Européenne et la Turquie dès lors que de fortes interrogations pèsent sur sa légalité et que ses impacts négatifs sont déjà visibles.

**Je m'engage.** Il faut que la France et l'UE prennent leurs responsabilités vis-à-vis de la Turquie. Cet accord est hypocrite et délétère. Hypocrite car l'Union Européenne fuit ses responsabilités en confiant son devoir d'accueil à la Turquie, tout en critiquant ouvertement le gouvernement turc, et en ne respectant même pas l'accord signé puisque de nombreux ressortissants turcs ne peuvent toujours pas voyager librement en Europe sans visa. Délétère car il pose la question de sa légalité, attise les tensions avec la Turquie, crée une situation humanitaire terrible dans ce pays qui n'a pas les moyens d'accueillir décemment tous ces réfugiés et risque de créer de graves déséquilibres lorsque la Turquie ne pourra plus retenir tout le monde.

13. Légiférer aux niveaux français, européen et international pour obliger les entreprises multinationales à respecter les droits humains et l'environnement tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, engager leur responsabilité juridique et mettre en place des mécanismes efficaces d'accès à la justice pour les victimes.

**Je m'engage.**

14. Réguler, aux niveaux français et européen, les abus de pouvoir et la concurrence déloyale des acteurs économiques qui ont un impact négatif et direct sur les conditions de travail dans les pays du Sud, notamment dans les filières alimentaires mondiales et défendre au niveau international, notamment au sein de l'Organisation Mondiale du Travail (OIT), l'application d'un salaire minimum vital pour les travailleurs et les travailleuses.

**Je m'engage.**

15. Garantir le respect des droits des femmes comme partie intégrante des droits humains et leur justiciabilité dans toutes les politiques publiques menés et définies aussi bien au niveau national qu'international et encourager tous les États à ratifier sans réserve la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF) et son protocole facultatif.

**Je m'engage.** La majorité présidentielle fera de l'égalité entre les femmes et les hommes une grande cause nationale de ce quinquennat. »

Bien cordialement

Lysiane LACAUD

L'équipe de campagne

[Joelgiraud2017@gmail.com](mailto:Joelgiraud2017@gmail.com)

<https://www.joelgiraud2017.fr/>

<https://twitter.com/joelgiraud05>

<https://www.facebook.com/Jo%C3%ABl-Giraud-2017-125247488043556/>